

Société Touristique Pro Anzère S.A.

Résidence Cristal
1972 Anzère
Téléphone 027 398 25 28

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir assister à notre

assemblée générale ordinaire

qui se tiendra le 31 octobre 2005, à 11 h,
dans nos bureaux du Cristal à Anzère.

ORDRE DU JOUR:

1. Contrôle des présences et formation du bureau
2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15.10.2004
3. Rapport du conseil d'administration
4. Présentation des comptes au 30.4.2005
5. Rapport de l'organe de révision
6. Approbation du rapport annuel, du bilan du compte de pertes et profits et décharge aux organes responsables
7. Renouvellement d'un mandat d'administrateur
8. Nomination de l'organe de révision
9. Divers

Les rapports du conseil d'administration et du contrôleur aux comptes, ainsi que le bilan et le compte de pertes et profits sont à disposition des actionnaires, au bureau de la société, 20 jours avant l'assemblée.

Les actionnaires détenteurs d'actions au porteur, qui désirent prendre part à l'assemblée sont priés de se munir de leurs titres ou d'un certificat de blocage délivré par une banque.

Anzère, le 4 octobre 2005

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION